

COMPTABILITÉ, CONTRÔLE ET AUDIT

EXCELLENCE



Le Master d'Excellence Comptabilité, Contrôle et Audit forme des experts en gestion financière, audit et contrôle interne. Il couvre des sujets comme la comptabilité avancée, l'audit financier, la gestion des risques et la fiscalité. Les diplômés sont préparés à travailler dans des cabinets d'audit, des départements financiers d'entreprises et des institutions financières.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ce parcours de la mention Comptabilité Contrôle Audit (CCA) a pour objectif de préparer les étudiants à tous les métiers de l'audit, du contrôle, de la comptabilité et du conseil, pratiqués en cabinet d'expertise comptable ou d'audit. Les partenariats avec l'ordre des experts-comptables et la Compagnie des Commissaires aux comptes en font un élément essentiel de reconnaissance pour l'accession à tous les métiers liés à la comptabilité et à la finance.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Mettre en avant une démarche complète d'audit et formuler une opinion dans un contexte légal ou contractuel
- Etablir des comptes annuels dans différents référentiels comptables (français et internationaux)
- Evaluer une entreprise et ses besoins de financement
- Diagnostiquer les points forts et les points faibles d'une organisation, tant dans les domaines financiers qu'opérationnels
- Analyser les aspects juridiques, fiscaux, comptables et opérationnels d'un projet de création ou d'une organisation
- Calculer des coûts de production, de revient et réaliser une démarche budgétaire
- Réaliser des opérations complexes de fusion, de transmission d'entreprises, de consolidation des comptes
- Réviser des comptes.

DÉBOUCHÉS DE LA FORMATION

Les débouchés sont ceux de l'expertise comptable ou de l'audit (commissariat aux comptes) au sein de cabinets. La Direction financière au sein de services comptables de grandes organisations, de Petites et Moyennes Entreprises et d'organismes de service public est également envisageable.

Elle a pour objectif de préparer les étudiants à tous les métiers de l'audit, du contrôle, de la comptabilité et du conseil, qu'ils soient pratiqués en cabinet d'expertise comptable ou d'audit ou au sein d'une direction financière d'entreprise.

Les enseignements du Master CCA sont dispensés à la fois par des Universitaires et par des professionnels, spécialistes reconnus dans leur domaine d'intervention, experts comptables et commissaires aux comptes avocats et fiscalistes.

CONDITIONS D'ACCÈS

Licence CCA, Licence en sciences de gestion.